

19 jan 2023 -13:39

Zakia Khattabi appelle à la fin de l'usage abusif du système de dérogation de pesticides

*La Cour de justice de l'Union européenne publie ce jeudi un Arrêt sur les dérogations pour les pesticides interdits en Europe qu'une série d'États membres continuent de prolonger, années après années. Elle y confirme que l'usage des dérogations est employé de manière abusive.*

L' Arrêt atteste que les États membres ne peuvent déroger aux interdictions expresses de mise sur le marché et d'utilisation de semences traitées à l'aide de produits phytopharmaceutiques contenant des néonicotinoïde que dans des circonstances exceptionnelles et pour une durée déterminée. À savoir lorsque la production est menacée et que des alternatives dites raisonnables manquent.

« On connaît l'impact des pesticides sur la santé humaine, animale et environnementale. L'utilisation abusive du système de dérogations ne pousse pas à investir dans la recherche d'alternatives ! Partant du cas belge, la Cour réaffirme aujourd'hui le cadre précis dans lequel ces dérogations peuvent être octroyées", déclare la Ministre fédérale de l'Environnement, Zakia Khattabi. « En décembre dernier, la COP15 a abouti à un accord historique pour protéger et restaurer la nature mondiale. L'accord vise notamment, à l'horizon 2030, la réduction de 50% des risques globaux des pesticides. Un changement de cap est donc nécessaire et urgent en vue de respecter ces engagements ! », a-t-elle conclu.

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 220 20 11  
<https://khattabi.belgium.be>  
[info@Khattabi.fed.be](mailto:info@Khattabi.fed.be)

Adrien Volant  
Porte-parole  
+32 497 82 39 56  
[adrien.volant@khattabi.fed.be](mailto:adrien.volant@khattabi.fed.be)